

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2025**

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

- en exercice	29
- présents	22
- votant par procuration	7
- absent	0
- total des votants	29

\*\*\*

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 5 décembre 2025.

\*\*\*

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-sept novembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

**Étaient présents :**

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDIOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

**Excusés :**

M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Omar BELGHACEM	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMAÎTRE
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Brigitte POLLET
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Arlette LECACHEUR

**Absent :**

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Arlette LECACHEUR est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

**Délibération n° : D.95/12.25**

**Objet :** Offre de randonnée et d'itinérance douce  
Aménagement d'itinéraires Trail  
Circuit trail n°3 "La Constantinière"  
Inscription du prolongement du CR61 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR)

VILLE DE LILLEBONNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 04.12.2025

**Délibération n° : D.95/12.25**

**Objet :** **Offre de randonnée et d'itinérance douce**  
**Aménagement d'itinéraires Trail**  
**Circuit trail n°3 "La Constantinière"**  
**Inscription du prolongement du CR61 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR)**

Monsieur LEMAÎTRE indique que dans le cadre du développement de l'offre de randonnée et d'itinérance douce, Caux Seine Normandie tourisme aménage régulièrement des circuits de randonnées à destination des traileurs.

C'est ainsi que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 17 juin 2021, a autorisé par délibération n°60/06.21, l'inscription d'une partie du CR61 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR). Ce circuit s'inscrivant au niveau 2 dans le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) du circuit trail n°3 "La Constantinière".

Caux Seine Normandie tourisme souhaite aujourd'hui inscrire la continuité du chemin rural CR61 au PDIPR (*indiqué en vert sur le 1<sup>er</sup> plan et tracé en rouge sur le 2<sup>ème</sup> plan, joints en annexe*), et ce, afin de renforcer l'attractivité touristique et sportive.

Il appartient désormais au Conseil Municipal d'autoriser, par délibération, la demande d'inscription du prolongement du CR61 au PDIPR.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-29,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés des communes, départements et régions,

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 portant sur la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat, et notamment ses articles 56 et 57 relatifs au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR),

Vu la loi de simplification du droit n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 et notamment son article L311-3,

Considérant la demande de Caux Seine tourisme d'inscrire la continuité du chemin rural CR61 au PDIPR,

Considérant l'intérêt de prolonger le sentier CR61 afin de créer un itinéraire trail adapté à la course en milieu naturel.

VILLE DE LILLEBORNE  
Réunion du Conseil Municipal  
Séance ordinaire du 04.12.2025

**Délibération n° : D.95/12.25**

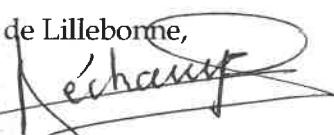
**Objet :** Offre de randonnée et d'itinérance douce  
Aménagement d'itinéraires Trail  
Circuit trail n°3 "La Constantinière"  
Inscription du prolongement du CR61 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR)

Il est proposé au Conseil Municipal,

- d'approuver le projet de prolongation du CR61 du circuit trail n°3 "La Constantinière", conformément au tracé rouge annexé à la présente convention,
- d'autoriser, dans ce cadre, Madame le Maire ou son représentant à demander l'inscription de ce prolongement du CR61 au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) (cette inscription valant inscription au PDESI),
- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à cette inscription.

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait certifié conforme,*

Le Maire de Lillebonne,  
  
Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Arlette LECACHEUR.

